

MAIRIE DE SAUSSINES
34160 Saussines



04.67.86.62.31
accueil@mairie-saussines.fr

AUTRES UTILISATEURS que ASSOCIATIONS SAUSSINOISES

DEMANDE DE LOCATION

(à compléter par le demandeur)

SALLE M&A, LA FORGE

Date : _____

NOM et Prénom : _____

Entreprise : _____

Tél : __ / __ / __ / __ / __ - Email : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Date(s) souhaitée(s) : _____

Horaires : _____

Objet de la demande : _____

Demande vidéoprojecteur : oui Non

Signature du demandeur

Avis de la Mairie :

- Accord le _____
 - Refus le _____
- Si refus, observation _____

Signature

Une réponse vous sera transmise par courriel dans les 10 jours qui suivent la demande.
En cas d'accord, des pièces à fournir pour compléter votre demande vous seront demandées (Page suivante)

Pièces à fournir :

- *Attestation d'assurance responsabilité civile (au nom du demandeur) (ce document peut servir de justificatif de domicile)*
- *Chèques de caution : 100€*
- *Chèque du montant de la location :*
 - *1/2 journée = 30€*
 - *Journée = 60€*
 - *Mise à disposition du vidéoprojecteur = 10€*

Chèques de caution et de règlement à l'ordre du Trésor Public

Les chèques vous seront rendus après état des lieux.

Le centre des finances publiques vous adressera l'avis des sommes à payer. Vous devrez alors envoyer directement un chèque (celui que nous vous aurons retourné) à :

- *STC LILLE, TSA 36502, 59894 LILLE CEDEX 09*

La remise des clefs s'effectue à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture au public.

Nos agents techniques vérifieront au mieux avant et après l'état général de salle.